L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.
Jours de publication durant l'été:
MARDI, JEUDI & SAMEDI.

JEUDI MATIN, 6 SEPTEMBRE 1832.

TICKET RÉPUBLICAIN.

POUR PRÉSIDENT,
ANDREW JACKSON,
DU TENNESSEE.

POUR VICE-PRÉSIDENT.
MARTIN VAN BUREN.
DE NEW-YORK.

ELECTEURS DE LA LOUISIANE.
Pour le Président et le Vice-Président.

Premier District,	J. B. PLAUCHE',
Second District,	THOMAS W. SCOTT,
Troisième District,	TRASIMOND LANDRY,
Quatrième District,	ALEX. MOUTON,
Cinquième District,	PLACIDE BOSSIER.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 6 septembre.

Il paraît que tant que la maladie du Recorder durera, le Conseil sera dans l'impossibilité de se trouver en *quorum.* La séance d'hier à encore manqué: c'est la troisième. Ce n'est pas que quelques uns des membres qui ne se montrent plus au Conseil depuis la maladie de M. Morse, pensent que la présence de ce dernier soit indispensable chaque fois qu'il s'agit de traiter des questions qui intéressent la ville; mais ils savent que, sans lui, ils auraient la minorité dans toutes les questions qui n'auraient pas pour objet d'enrichir ou d'embellir la partie supérieure.

Il existe une loi d'après laquelle quand un membre manque à trois séances consécutives, son siège doit être déclaré vacant. MM. Fréret et Joseph Lallande continueront-ils à garder les leurs? nous ne le croyons pas; car nous espérons que la majorité du Conseil invoquera contre eux l'application de cette loi.

Quelques individus du parti clayiste dans cette ville, (nous rendons à la majorité de ce parti la justice de dire que nos remarques ne s'adressent qu'à un très petit nombre,) sont, s'il est possible, plus exaspérés contre la réunion d'habitants qui a adopté des résolutions pour approuver le collecteur d'avoir saisi une grande quantité de sucre en solution importée comme du sirop, que contre le collecteur lui-même; et il est bien naturel qu'ils se fâchent de la découverte d'une ruse à l'aide de laquelle ils se seraient enrichis, si elle eût réussi, tandis que les revenus du gouvernement en auraient été diminués, et l'agriculture de la Louisiane, ruinée. Il n'est pas surprenant qu'ils se fassent les avocats des droits élevés, puisqu'ils s'efforcent de convertir ces droits élevés en récompenses du succès de leurs indignes projets. On sait qu'à New-York et à Boston les avocats les plus décidés d'un tarif exorbitant sont principalement ceux qui sont adonnés à la contrebande ou qui s'exercent à éviter les lois de douanes, par la ruse et l'artifice. Si nous ne nous trompons pas, l'assemblée des habitants a omis un fait qui leur est d'une grande importance, et qui, sans nul doute, si elle s'en fut souvenu, aurait appele de nouveaux éloges sur la fermeté et l'intégrité du collecteur et conséquemment lui aurait donné un nouveau titre à l'honneur d'être haï et vilipandé par ces honnêtes défenseurs des droits élevés: et ce fait, c'est qu'il a réussi à arrêter plusieurs tentatives faites pour importer du sucre blanc comme du sucre brut, afin de faire tort au revenu de la différence des droits; et qu'il a porté ainsi un coup mortel à un système profondément conçu et dont les ramifications avaient une vaste étendue, système semblable à celui à l'aide duquel on voulait introduire du sucre dissous comme du sirop. Est-il surprenant qu'ils soient outrés au dernier point contre le collecteur qui a découvert leurs ignobles manœuvres, et contre l'assemblée nombreuse et respectable d'habitants qui approuve sa conduite?

Il est faux que (ce que dit le *New-Orleans Gazette*) M. Goodale ait montré au collecteur une fiole de ce sirop avant l'importation considérable qu'il avait faite de cet article, et il est faux que le collecteur lui ait dit que cet article était sujet à un droit de 15 pour cent *ad valorem.*

Il est faux que (ce que dit le même journal) le collecteur ait dit à M. Goodale qu'il exposerait son affaire au secrétaire de la trésorerie, de telle manière que son sirop lui serait bientôt rendu.

Toutes ces assertions, et autres semblables, sont entièrement fausses et n'ont pas même une ombre de vérité.

La Cour Suprême de cet Etat a ouvert sa session pour le district occidental à Opeloussas, le 26 du mois passé et s'est ajournée au 10 du courant. La session de la Cour de District des Etats-Unis, qui, d'après l'ancienne loi, devait être ouverte au même endroit, le 19 du mois passé, ne l'a pas été. Une loi adoptée dans la dernière session du congrès a changé les termes de cette Cour, et le manque d'une salle pour tenir ses audiences est une des raisons alléguées par le juge Harper, pour ne l'avoir pas ouverte.

Nous ne recevons jamais la *Gazette* d'Alexandrie, et conséquemment nous n'avons pas de nouvelles directes de l'élection d'un sénateur dans la paroisse des Rapides, pour remplacer M. C. F. SCOTT, décédé. Nous avons déjà dit que la lutte est entre le général W. H. OVERTON, et le major ISAAC THOMAS. Ce dernier, selon la Gazette des Attakapas, "a refait une culbute *en arrière*, et de chaud clayiste qu'il était, il est devenu tout d'un coup jacksoniste." Le major peut tourner et retourner, il sera toujours ce qu'il était. De quelque côté qu'il se tourne, il ne recouvrera jamais ce qu'il a perdu, la confiance des républicains.

Les symptômes d'abattement les plus évidents (lecteurs, ne vous alarmez pas, le choléra n'est pas encore venu, quoiqu'on dise) les symptômes d'abattement les plus évidents se sont manifestés, en plusieurs cas, vendredi dernier, quand la nouvelle apportée par le bateau-à-vapeur *Chatahoochie* s'est répandue dans cette ville. S'il faut en croire M. Clay, il aimerait mieux, non pas seulement "la peste," mais "la guerre, la famine ou tout autre fléau," que l'agonie produite par cette nouvelle. Et ainsi a pensé plus d'un de ses loyaux partisans dans notre cité, quand, la figure à l'en-vers, il a mis la main dans sa poche pour payer le pari imprudemment fait sur la prétendue force de ses amis du Kentucky. Tel est l'abattement dont nous voulions parler; on prétend qu'il s'est manifesté sur la figure d'un grand nombre de gens, dont la bourse s'est trouvée tout-à-coup et flasque et allégée, mais, du moins, pour quelque temps, à l'abri d'une pareille attaque. Voilà ce qui peut s'appeler emporter loyalement "les dépouilles de la victoire."

Le choléra diminue chaque jour à New-York, ainsi qu'à Philadelphie. Les derniers rapports de New-York, sont comme suit:

Le 20 août,	58 cas,	13 décès.
21 ,,	52 ,,	18 ,,
22 ,,	48 ,,	22 ,,

Total des décès, depuis l'iruption de la maladie, [illegible]7, sur 5,533 cas.

NOUVELLES RÉCENTES D'EUROPE.

La malle du nord nous a apporté les journaux de New-York du 22: ils fournissent des nouvelles d'Europe d'une date très-récente, reçues par différentes voies; celles de France, apportées par les paquebots le *Kentucky* et le *Sarah-Sheafe* sont, de Paris, du 19 juillet, et du Hâvre, du 20.

Les nouvelles, en général, sont plus à la guerre qu'elles ne l'étaient depuis plusieurs mois; les différents extraits des gazettes européennes qu'on trouvera dans nos colonnes de ce jour, en fourniront la preuve.

Le choléra, ce terrible fléau, redouble d'activité à Paris. Le 18, il y est mort 205 personnes, 35 de plus que la veille. Un journal français dit: "L'augmentation extraordinaire du choléra commence à faire revivre toutes les craintes des habitants de la capitale, qui se croyaient désormais à l'abri de cette épidémie, du moins pour le présent. Ce second développement de la maladie avait été prévu par les médecins qui ont observé ses progrès en d'autres endroits, par exemple à Berlin, où sa seconde iruption a été plus dangereuse que la première."

Les journaux de Paris du 17, disent que le bruit s'est répandu dans les cantons helvétiques que cette république était envahie ou allait l'être par les troupes de l'Autriche. On attribue cette nouvelle à la présence de plusieurs officiers autrichiens sur les fontières de la Lombardie et du Tyrol, qui sont venus, soit disant, examiner le pays pour établir des cordons sanitaires. Des lettres de Milan parlent constamment de la concentration des troupes autrichiennes sur les frontières de la Suisse.

Une violente insurrection a éclaté dans la Bavière Rhénane; une partie des troupes s'est réunie aux insurgents. On s'attend a un envoi immédiat de troupes autrichiennes et prussiennes.

La Lithuanie s'insurge aussi; elle a fait payer aux Cosaques le pur sang répandu à flots dans Varsovie. Si le phénix allait renaître de ses cendres!......

On écrit de Madrid, sous la date du 10 juillet, que toute la cour est dans l'anxiété, par suite d'une indisposition du roi, *dont les médecins cachent la nature.* Sa dévote et catholique majesté s'est peut-être trouvée en contact avec la maladie qui, selon une tradition populaire, tua François 1er., de gaillarde mémoire! *Quien sabe!*

ST.-MARTINVILLE, 31 août.

Le livre de souscriptions à la Banque de l'Union de la Louisiane, qui avait été ouvert en cette ville, le 28 mai dernier, a été fermé samedi, 25 courant.

Le nombre des souscripteurs des paroisses St. Martin et Ste. Marie s'élève à 55, savoir: 30 de St. Martin, qui ont souscrit pour 5855 actions, et 25 de Ste. Marie pour 5068 actions, fesant ensemble 10,923 actions, indépendamment que plusieurs habitans des deux paroisses ont souscrit à la Nouvelle-Orléans pour environ 2400 actions, ce qui fait en tout 13, 323 actions, représentant 1,332,300 piastres. (*Gazette.*)

NEW YORK, 22 août.

Le *Canada,* parti de Liverpool le 19 juillet, apporte la nouvelle officielle de l'arrivée de don Pedro sur la côte du Portugal. Ses troupes ont pris possession d'Oporto sans qu'on leur opposât la moindre résistance. Tout porte à croire que déjà don Miguel a cessé de régner, et que sous peu nous en recevrons la nouvelle authentique. Ferdinand aurait bien envie d'envoyer 30,000 hommes pour secourir don Miguel; mais la flotte anglaise est là, et ses amis, les despotes du Nord, sont loin! Osera-t-il agir?

Les différends entre la Hollande et la Belgique sont loin d'être terminés. La guerre paraît inévitable.

En France, les troubles dans l'Ouest semblent tirer à leur fin. Paris est tranquille. Le président du conseil n'est pas encore trouvé. On dit que les chambres ne seront pas convoquées avant le mois de novembre. Le cholera continue de faire des ravages à Paris et à Londres.

En conséquence de l'état de l'Irlande, le gouvernement anglais a jugé nécessaire d'y envoyer plusieurs régimens.

L'Autriche et la Prusse sont fortement alarmées du progrès des idées libérales dans toute l'Allemagne. Ces deux puissances semblent s'être coalisées pour faire disparaître du continent européen jusqu'au nom de *liberté.* Espérons qu'elles apprendront bientôt que les bayonnettes sont impuissantes pour arrêter la révolution qui se prépare en Europe.

Les résolutions de la Diète germanique, auxquelles l'Autriche et la Prusse ne sont certainement pas étrangères, portent principalement sur ces trois points: que la liberté de la presse sera abolie, et la censure rétablie immédiatement; que la chambre des députés des Etats de la Confédération ne pourra dans aucun cas voter le renvoi d'un budget; qu'ils ne pourront ni proposer, ni discuter aucune loi qui aurait pour objet de mettre les ministres en accusation.

Le *Messager des Chambres* dit qu'il y a dans ces résolutions les germes de dix révolutions.

Nous trouvons dans le *Constitutionnel,* que l'on n'a jamais accusé d'exagération, les passages suivans sur les affaires de l'Allemagne:

"L'heure n'est pas encore venue qui doit décider du destin de l'Allemagne; mais les événemens se pressent sur cette terre, qui, pour produire, a besoin d'être si profondément remuée; l'esprit public allemand croît et grandit chaque jour avec une rapidité qui tient du prodige, pour quiconque ne connaît pas à fond ce singulier caractère de peuple, auquel il faut des années pour préparer une révolution, et quelques jours peut-être pour l'exécuter. Tout marche vers une crise de l'autre côté du Rhin. On sent trembler sous ses pas ce sol, gros de catastrophes, et sur lequel se trancheront et se dénoueront bientôt les destins de l'Europe. L'Autriche et la Prusse, alarmées de voir chaque jour cette Allemagne leur échapper, vont tenter pour la ressaisir un dernier effort. Quel parti doit prendre la France dans cette lutte, qui se passera à ses portes et dont l'issue l'intéresse si gravement? Est ce celui d'un spectateur indifférent, d'un froid arbitre, ou d'un acteur passionné? Voilà ce qu'il est temps d'examiner.

"Le gouvernement français vient, dit-on, d'adresser à l'Autriche une note énergique pour faire respecter la neutralité de la Suisse, et il prépare, ajoute-t-on, une autre note pour préserver de toute intervention les états de la confédération germanique. Malheureusement ce n'est pas dans *le Moniteur* que nous puisons cette nouvelle, et nous n'osons y ajouter foi. Si elle était exacte, elle indiquerait que notre gouvernement se dispose à entrer dans une voie de fermeté qu'il aurait dû suivre plus tôt, et nous prendrions acte de ce grave événement, pour lui adresser un de ces éloges qui l'engagent encore plus qu'ils ne doivent le flatter; il ne tient qu'à lui d'en mériter davantage."

(*Cour. des Etats-Unis.*)

EXTÉRIEUR.

FRANCE.—PARIS, 19 juillet.

Notre gouvernement a reçu un courrier de la Haye, qui apporte des dépêches du marquis de Dalmatie. Ces dépêches annoncent que le cabinet hollandais a reçu la réponse de la conférence au traite qu'il projette, mais qu'il refuse toujours d'accéder aux propositions des cinq puissances. Des lettres particulières de la Haye ajoutent que le roi de Hollande vient de recevoir des dépêches du prince Fréderic de Hollande, datées de Berlin, qui annoncent une disposition de la part du gouvernement prussion, à appuyer le cabinet hollandais dans la marche qu'il a suivie jusqu'ici. Et, au fait, quand nous voyons les autrichiens et les prussiens au moment de s'établir sur le Rhin, il n'est pas surprenant qu'on refuse toute concession, puisqu'il est certain que ces puissances aideront les Hollandais, dès que la France viendra au secours des Belges.

Malgré l'incertitude qui règne relativement à la Belgique, le roi des Français persévère dans l'intention de donner sa fille en mariage au roi Léopold, espérant que cette alliance ajoutera à la respectabilité du nouveau royaume et lui donnera plus de chances de durée aux yeux du roi de Hollande. On dit, à présent, que le mariage aura lieu le 8 ou le 10 d'août.

PARIS, 18 juillet.

La partie officielle du *Moniteur* d'aujourd'hui ne contient pas la nomination des juges de paix. Sous le titre *Intérieur,* le journal officiel a quelques lignes relatives au protocole de la Diète germanique, mais il demande au nom du gouvernement le droit *de garder le silence sur des questions qui ne sont pas arrivées à leur fin.*

Neanmoins, la manière dont les ministres traitent la question ne laisse aucun doute sur les vues ultérieures du gouvernement en faveur de nos voisins et anciens compatriotes des provinces rhénanes.

Il paraît que les navires de guerre équipés simultanément à Cherbourg, Brest et Toulon doivent se réunir dans le premier port. La proximité de ce port avec la mer du nord confirme les conjectures déjà faites, que cette escadre est destinée ou pour l'Escaut ou pour le Texel.

PARIS, 18 juillet.

Depuis quelque temps, on parle beaucoup des armemens de Brest et de Toulon. La plus grande activité règne aussi dans les autres ports de mer. Il paraîtrait que nous nous disposons à une lutte à la fois sur terre et sur mer; car nous pouvons annoncer comme un fait certain qu'une commande considérable de fusils et autres armes à feu a été faite récemment pour le compte du gouvernement. Les canons de ces fusils ont été faits en France, les montures en Belgique et les autres parties en d'autres endroits. Les ordres ont été distribués de cette manière pour éviter la surveillance du public.

En outre, le département de la marine est sur le point de contracter avec une maison de Paris, pour une quantité considérable de fournitures maritimes, telles que machines-à-vapeur, cordages, charbon, &c.

Enfin, on parle de fondre un certain nombre de canons d'un calibre immense, et de fabriquer d'autres armes; et des ordres ont été donnés récemment pour une grande quantité de salpêtre et de poudre.

PARIS, 16 juillet.

Nous apprenons à l'instant que le ministre des affaires étrangères, qui était sur le point de partir pour la campagne afin de jouir d'un repos dont il a bien besoin, s'est décidé, à l'arrivée d'un courrier de Vienne, à rester à Paris. Cette nouvelle a produit une grande sensation dans le ministère, et nous ne serions pas étonnés que leur importance hatât le retour du maréchal Soult.

PIEMONT.—TURIN, 6 juillet.

Un courrier français a passé par cette ville, en se rendant à Rome, pour porter à M. de St. Aulaire la réponse à la note de la cour de Rome au sujet de l'évacuation d'Ancône. On dit que c'est une réponse évasive. Le cabinet français donne à entendre qu'il lui est impossible pour le moment de satisfaire aux vœux du pape, et qu'il espère pour cela une occasion plus favorable.

ANGLETERRE.

FALMOUTH, 14 juillet.

Le bateau à vapeur le *Firebrand,* arrivé ce matin de Lisbonne d'où il est parti le 9 au soir, chargé des dépêches du commandant de l'escadre anglaise, nous a apporté la nouvelle du débarquement de don Pédro en Portugal. Le 10 vers minuit, ce bateau a rencontré la flotte de l'empereur mouillée en dehors de la barre d'Oporto et ayant été abordé par une chaloupe montée par des officiers de la frégate *Doña-Maria,* il en a appris les détails suivans.

Le dimanche au soir, 8 juillet, don Pédro arriva à Oporto et resta en dehors de la barre pendant la nuit. Le lendemain, il effectua le débarquement de ses troupes en bon ordre et sans rencontrer aucune opposition au village de Mettosihors, au nord du Douro. Il compte parmi ses troupes fortes de 7,500 hommes, environ 460 anglais et autant de français. Quelques cavaliers de don Miguel s'approchèrent, sans cependant arriver à une portée de fusil, et aussitôt s'en retournèrent. Après s'être formées en ordre, les troupes de don Pédro marchèrent sur Oporto et y entrèrent sans combat, le Gouverneur, la police et les troupes s'étant enfuis à Villa-Nova, de l'autre côté du Douro.

Après s'être mises en sûreté, les troupes de don Miguel détruisirent le pont qui n'est fait que de bateaux et inquiétèrent les troupes de don Pédro pendant toute la journée du 9. Il fut alors résolu de s'emparer de Villa-Nova et 3,000 hommes furent débarqués par les bateaux à vapeur, dont le feu protégeait cette opération. Les miguélistes firent de nouveau retraite vers l'intérieur, après quelques coups de fusil.

On dit qu'un des régimens de don Miguel, qui se déclara dans ce moment en faveur de la Reine, fut immédiatement enveloppé par les autres et presque taillé en pièces.

On espère maintenant que, puisque don Pédro est maître d'Oporto les habitans vont prendre les armes et épouser sa cause. En outre, on assure qu'à Lisbonne et dans plusieurs autres villes du Portugal, un grand nombre d'hommes influens n'attendent qu'un moment favorable pour embrasser le parti de don Pédro, qui sans doute est aujourd'hui en marche sur Lisbonne.

Voici la proclamation de don Pedro aux Portugais:

"Portugais, le moment est arrivé de secouer le joug tyrannique qui vous a opprimés. A la tête de l'armee libératrice, dont j'ai la gloire d'être commandant en chef, je vous offre la paix, la réconciliation et la liberté. Venez, Portugais de toutes les classes et de toutes les opinions. Ralliez vous autour de la bannière de votre souveraine légitime doña Maria II; prenez courage, et comptez sur ma protection. N'hésitez pas un instant. Sauvez l'honneur pendant qu'il en est temps encore, et soyez certains que je remplirai fidèlement les promesses que j'ai faites dans mon manifeste.

"Délivrer les opprimés, ramener l'ordre, rétablir le trône légitime de mon auguste fille et avec lui la charte constitutionnelle que je vous ai donnée et que vous avez juré librement de maintenir; tels sont les motifs qui m'ont engagé (comptant sur votre coopération) à me mettre à la tête de cette noble et juste entreprise.

Telles sont mes vues; mon seul intérêt est votre gloire et votre bonheur. Le chef de l'illustre maison de Bragance, le descendant de vos rois, celui qui a spontanément abdiqué deux couronnes, ne peut en avoir d'autre.

"Portugais, rentrez dans le devoir, proclamez de nouveau les droits imprescriptibles de votre souveraine et la charte constitutionnelle. Profitez du secours que je viens vous offrir. Aidez-moi à sauver le pays qui m'a donné naissance. Prouvez au monde que vous avez été trahis, que vous n'êtes pas parjures, que vous êtes dignes de jouir de la liberté qui vous est garantie par la charte. Ne vous laissez pas tromper par ceux qui représentent le gouvernement constitutionnel comme hostile à notre sainte religion. Ce sont des hypocrites qui profitent de cette religion pour abuser de votre bonne foi. Protéger et respecter la religion de notre patrie est et continuera d'être le but principal de nos soins et de ceux du gouvernement.

"Ne craignez pas de vengeance particulière. Les soldats qui me suivent, obéissent à mes ordres; personne ne sera privé de la vie, de ses droits civils ou de sa propriété. Vous ne jouissez d'aucune de ces garanties sous le gouvernement usurpateur.

"Ministres des autels, soldats de tous les rangs, Portugais en général, abandonnez l'usurpateur sans délai; par votre obstination, ne faites pas naître en Portugal la guerre civile, que je veux éviter. Votre pays, épuisé par des malheurs de toute espèce et réduit au dernier degré de la dégration, est fatigué de souffrir. Rappelez vous que vos ancêtres se sont élevés et ont acquis un grand nom dans l'histoire parce qu'ils ont su apprécier la liberté. Ne perdez pas une occasion aussi favorable de prouver au monde que vous êtes encore dignes d'être libres. Contribuez de votre côté à secourir le joug de la tyrannie, afin de mettre un terme aux horreurs du despotisme le plus féroce et d'établir la paix, la concorde et la liberté.

"DON PÉDRO, duc de Bragance."

A la mer; latitude, 30° 30, N. O.; long. 21° 30, O.; le 30 juin 1832.

LONDRES, 14 juillet.

Nous recevons d'une source authentique quelques détails qui confirment l'insurrection en Lithuanie; on les lira sans doute avec intérêt. Une guerre de partisans est organisée et conduite avec beaucoup d'activité dans les forêts; un détachement de cosaques a été taillé en pièces par les insurgés dans les bois de Swietokryz. La rage et le désespoir sont dans tous les cœurs et les Russes déploient la plus atroce barbarie. Des commissaires ont été établis pour estimer et confisquer les propriétés de ceux même qui n'ont pris aucune part à la révolution de Pologne, on leur assigne un équivalent en Russie. Déjà 30,000 paysans polonais ont été envoyés dans l'intérieur de la Russie et remplacés par un nombre égal de brutes russes. L'empereur a déclaré qu'il voulait faire de la Sibérie la Pologne et de la Pologne la Sibérie.

Extraits des journaux précédemment reçus.

FRANCE.

PARIS, 16 juin.

De notre opinion sur la garde nationale.

Nous saisissons l'occasion de dire toute notre pensée sur la conduite de la garde nationale dans les journées des 5 et 6 juin. Cette occasion nous est fournie d'une feuille qui pousse à la réaction de toutes ses forces, et que les passions les plus basses acharnent à la poursuite du *National.*

Toutes les légions de Paris n'ont pas pris également part aux combats du 6 juin, notamment, que la garde nationale a coopéré à la répression des désordres qui, venus d'un source ou d'une autre, complotés ou non complotés, avaient pris, dans la journée du 6, le caractère d'une insurrection.

Nous pensons que les légions qui se sont rendues les premières à l'appel, ou que le hasard a engagées les premières contre les barricades du quartier St. Martin, sont celles qui comptaient le plus grand nombre de partisans non seulement de la royauté, mais même du système politique proclamé par le ministère du 13 mars.

Nous pensons qu'une foule d'excellens citoyens ont revêtu l'uniforme le 6 au matin dans la conviction qu'il y avait un complot soldé par le carlisme pour renverser le gouvernement, complot dans lequel avaient pu tremper diverses nuances de l'opinion républicaine.

Cette conviction a été répandue par les proclamations de M. de Bondy, de M. de Montalivet; par les articles du *Journal des Débats,* du *Constitutionnel* et de diverses feuilles ministérielles; c'est elle qui a enflammé les légions de la banlieue et qui leur a inspiré la même exaspération qui précipite nos braves gardes nationales de l'Ouest contre les chouans.

Ce n'était pas le moment, quand les coups de fusil retentissaient et que les plus alarmantes nouvelles se répandaient avec une rapidité sinistre, de discuter s'il y avait ou s'il n'y avait pas complot; si la *monstrueuse* alliance des républicains et des carlistes était un fait ou une invention stupide.

Dans ce moment décisif, chacun a pris le parti que lui dictaient sa conscience, ses convictions, ses lumières. La majorité s'est rendue à l'appel, les uns pour défendre la royauté, d'autres pour combattre le carlisme; ceux-ci pour s'opposer au pillage, de quelque part qu'il vînt; ceux-là parce qu'ils ne pouvaient pas douter que le bonnet de 93 n'eût été montré sur la place de la Bastille, et que ce signe de proscription leur faisait horreur. Le plus grand nombre a cru au complot dénoncé par les magistrats et par les feuilles que nous avons nommées.

Non seulement nous n'avons ni railleries, ni reproches amers, ni boutades de colère à adresser aux gardes nationaux que ces diverses convictions ont fait courir aux armes; mais nous ne pouvons que les louer d'avoir eu le courage de soutenir, au péril de leur vie, ce qu'ils croyaient l'intérêt de l'ordre et de la civilisation. Comme Français, nous ne pouvons que déplorer le sang versé dans une lutte entre concitoyens; mais, comme Français encore, nous ne pouvons que nous réjouir de voir chacun montrer le courage de son opinion. Il est impossible que les partis qui se ressemblent par un côté commun, le courage, ne conçoivent pas l'un pour l'autre de l'estime, et n'éprouvent pas le désir de se rapprocher, de s'entendre, au lieu de la fureur de s'entr'égorger.

Nous avons mieux à louer encore, s'il est possible, que le courage dans les gardes nationaux qui se sont battus les 5 et 6 juin pour ce qu'ils ont cru l'intérêt de l'ordre, nous voulons dire la modération. C'est en vain que les feuilles du pouvoir ont calomnié la garde nationale en disant qu'elle avait fusillé ou *mis en pièces* ses prisonniers sur plusieurs points. La garde nationale a refusé ces éloges, qui souillaient son drapeau. Non-seulement elle s'est montrée beaucoup moins animée après le combat que ne pouvaient le désirer ceux qui poussaient et poussent encore à une réaction, mais elle a été infiniment plus modérée que dans une foule de circonstances où elle n'avait pas couru les mêmes dangers. Elle s'est élevée dans sa propre opinion en faisant ses preuves, et elle a eu le calme qui convient à la force.

On avance que nous contestons aux blessés de la garde nationale leurs titres à l'estime et à l'intérêt de leurs concitoyens. C'est une imposture indigne. Nous avons positivement, au contraire, et à plusieurs reprises, exprimé combien nous paraissait respectable la douleur des familles qui avaient essuyé des pertes dans cette horrible guerre civile. Si nous n'avons pas insisté sur ces témoignages d'une douleur qui doit être partagée par tous les bons citoyens, c'est que, livrés nous-mêmes à des accusations odieuses, il nous eût trop répugné de paraître nous défendre indirectement contre ces accusations, quand nous n'aurions fait qu'exprimer un sentiment tout à fait indépendant de ce que nous pensons et des causes et du véritable caractère de la lutte désespérée qu'ont soutenue, dans les barricades de St. Méry, des infortunés auxquels nous portons aussi un vif intérêt, nous ne craignons pas de l'avouer.

Ce n'est pas ici le lieu de plaider la cause des malheureux qui encombrent les prisons de Paris; mais nous les livrerions avec la plus grande confiance à un jury composé de ces blessés de la garde nationale auxquels on prétend que nous reprochons des sentimens de vengeance, des pensées d'intrigue et des habitudes pusillanimes. Oui, nous croyons qu'on aurait de belles chances de succès à expliquer devant un jury de blessés comment il a pu se faire que des hommes qui ne conspiraient pas, qui ne voulaient pas plus de 93 que de Henri V, se soient mis dans l'horrible position d'encourir toutes ces accusations, et d'y donner crédit en faisant feu sur la garde nationale, dont ils n'étaient pas les ennemis. Tous les hommes loyaux, tous ceux qui ne trouvent pas d'infernales délices à supposer le crime et la perversité là où ils ne sont pas, se prêteront à entendre la vérité quand il sera temps de la dire; ils régretteront le sang versé. Il n'y a que ceux qui avaient désiré une collision, et qui s'étaient préparés à l'exploiter, qu'on ne persuadera pas, et pour de bonnes raisons.

Le convoi de Lamarque, loin d'être une manifestation dirigée contre la garde nationale, était au contraire une manifestation de la garde nationale. Vingt mille uniformes de citoyens assistaient à ce convoi, dont une poignée d'inconnus a tout à coup changé le caractère. Ce qu'on veut appeler aujourd'hui le signal de l'insurrection n'a pas été donné contre la garde nationale; bien loin de là, c'est au cri: *La troupe a fait feu sur la garde nationale!* que l'immense foule qui avait suivi le convoi jusque sur la place de la Bastille est revenue, fuyant par les boulevards du Temple. Il y avait erreur ou mensonge dans ce cri, c'est ce que l'avenir éclaircira: mais la déplorable lutte qui a pris naissance dans ces premiers événemens de la place de la Bastille, loin de nous inspirer, contre la garde nationale, les sentimens haineux et violens qu'on a l'infamie de nous prêter, nous a rendu peut être cette belle institution plus respectable. Non-seulement nous n'avons jamais vu en elle un obstacle au développement de nos principes, mais c'est par elle, c'est en la persuadant, que nous avons toujours espéré les faire triompher. C'est elle qui sauvera la France, aujourd'hui cruellement déchirée. Malheur à nous si nous concevions la pensée de nous railler de son courage, quand ce courage, éclairé de sagesse, est l'espoir de la patrie!

(*National.*)

PARIS, 18 juin.

Le *Journal du Commerce* avait publié, d'après le *Courrier Belge,* le récit suivant, sous le titre de: *Détails curieux et inédits sur la journée du 6 à Paris:*

"Les trois députés, s'étant rendus aux Tuileries, obtinrent de suite une audience. Philippe les reçut avec la plus grande politesse; il leur dit qu'il avait lu le Compte-rendu, qu'il l'avait lu avec la plus sérieuse attention; qu'il y avait cherché des faits, mais n'y avait trouvé que des allégations dénuées de preuves et qui ne pouvaient en rien l'engager à changer de système de gouvernement; que c'était à tort qu'on attribuait ce système à Casimir Périer; que c'était le sien propre, celui de la France, celui que réclamait ses opinions et ses intérêts; que lui, roi, n'avait pas changé depuis juillet, qu'il était toujours l'homme du peuple, et qu'il saurait défendre par tous les moyens possibles la couronne qu'il en avait reçue. Il ajouta que c'était une absurdité révoltante d'avoir voulu le faire passer pour carliste. "Mon père, dit-il, a voté la mort de Louis XVI; mon père était un honnête homme, et, à sa place, j'aurais agi comme lui. Si aujourd'hui j'avais à juger un Bourbon de la branche aînée, je n'hésiterais pas à le condamner. Je n'aime point à répandre le sang; mais que la duchesse de Berry soit prise et la justice suivra son cours, sans que je m'oppose à l'exécution de la loi dans toute sa rigueur."

"M. Arago prit alors la parole. Il exprima au roi toute la douleur que causaient aux députés les événemens de Paris, et tout en protestant contre la révolte, il implora l'indulgence royale en faveur des malheureux jeunes gens qu'entraînait un aveugle fanatisme. Il peignit ensuite le malaise général, la misère du peuple, en montra les causes dans les fautes de l'administration intérieure, et fit de fortes représentations sur le mécontentement qu'excitait la politique extérieure. Il s'expliquait à ce qu'il paraît avec quelque chaleur.—Vous parlez bien haut, M. Arago, lui dit le roi.—Sire, si je parle trop haut pour V. M., je puis baisser le ton; mais je veux dire qu'il n'est personne en France qui ne ressente vivement la situation humiliante du pays, vis-à-vis de l'étranger.—Mais citez, citez les faits.—Sire, sans chercher bien loin, je vous citerai l'expédition d'Ancône; ce coup de main avait fait honneur à la France par la manière dont il avait été exécuté; mais maintenant il est devenu un sujet de honte pour nous par la conduite de l'ambassadeur à Rome. Nous sommes là sous la férule du pape; il n'y a pas un petit prince en Europe qui ait été humilié autant que V. M.—C'est vrai, dit le roi; je conviens que les actes de l'embassadeur sont répréhensibles; je vais m'occuper à y mettre ordre.—Sire, ce seul fait me dispense d'en rappeler d'autres.

"M. Odilon-Barrot parla à son tour. Il s'attacha à justifier leurs intentions et le but de leur démarche. "Nous ne sommes pas venus ici, dit-il, pour faire de l'opposition, mais pour soutenir et éclairer V. M. Voilà M. Arago, c'est un savant, un homme tranquille qui ne peut vouloir que le bien du pays; M. Laffite a joui de la confiance de V. M. et la mérite encore; pour moi, je sais qu'on m'a prêté de l'ambition; on s'est trompé. Je ne demande rien, je n'accepterai rien, ni maintenant, ni dans l'avenir. Mon seul désir est de voir se consolider le trône et les institutions de juillet. Il continua sur ce ton sa profession de foi. Le roi lui prit la main, le remercia des sentimens qu'il lui témoignait, l'assura qu'il n'en avait jamais douté. "Les miens, poursuivit-il, sont toujours les mêmes: M. Laffitte les connaît, et je prends cet honnête homme à témoin de mon patriotisme." M. Laffitte continua de garder le plus profond silence. Sommé toute, les députés étaient sortis assez contens de chez le roi."

A ce récit, le *Moniteur* répond officieusement par la note suivante:

"Nous sommes autorisés à démentir, de la manière la plus formelle, un prétendu récit de l'audience accordée par le roi à trois députés, le 6 juin dernier, récit emprunté par le *Journal du Commerce* à une gazette de Belgique. Les lecteurs de cette fabrication en auront sans doute fait justice eux-mêmes. On ne saurait dire si elle émane d'un ennemi du roi plutôt que d'un ennemi de MM. Laffitte et Odilon Barrot. Ce qu'elle a d'odieux n'est surpassé que par ce qu'elle offre d'absurde."

On lit dans le *Courrier Belge* du 15 juin:

"Nous croyons devoir attirer l'attention de la nation belge sur la nouvelle suivante, que nous avons les meilleures raisons de croire très fondée: un traité d'alliance a dû être conclu à Berlin le 4 du courant, entre la Prusse, la Russie, l'Autriche et la Hollande. La diplomatie de ces quatre puissances emploie maintenant tous ses efforts à y faire accéder toute la confédération germanique, dont on sait que les petits états des bords du Rhin font partie, ainsi que le Danemarck pour le duché de Holstein et plusieurs villes ansêatiques. La présence à Berlin de conseillers-d'état et de généraux russes, le séjour qu'y a fait le prince de Wrède pour la Bavière, et le mouvement que l'on a observé dans la diplomatie allemande depuis quelques semaines, se rattachaient aux négociations pour la conclusion de ce traité. La date qu'il porte (4 juin) empêche de croire que la conclusion en aurait été hâtée par les derniers événemens de Paris, qui n'ont éclaté que le 5. Il est peu probable que les résultats de ces événemens modifient en rien les dispositions des puissances du Nord à l'égard de la France et de sa révolution, puisque ces dispositions préexistaient aux journées des 5 et 6 juin courant. C'est une coalition nouvelle contre des principes, qui éclate enfin lorsque tous les préparatifs en sont entièrement achevés. Si la France est sage, cette fois, elle n'attendra pas qu'on l'attaque; elle prendra l'iniative sur le plus de points qu'il lui sera possible afin de profiter des bonnes dispositions qui restent encore à l'Italie, avant que les Autrichiens ne l'aient entièrement inondée de leurs troupes, et afin de profiter des bonnes dispositions qu'annoncent la plus grande partie des populations badoise et bavaroise qui bordent le Rhin, avant qu'elles ne soient comprimées par la présence des troupes prussiennes.

On nous écrit, en outre, de Bruxelles, à la même date:

"De nombreuses lettres de commerce, venues de la Hollande, de l'Allemagne, et même des dépêches diplomatiques arrivées récemment, confirment pleinement les dispositions de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse en faveur de la Hollande; il n'est plus douteux qu'il y a alliance entre toutes ces puissances pour combattre le principe de la révolution, d'abord chez nous, puis après chez vous. L'un de nos journaux (le *Courrier Belge,* cité plus haut), donne à cet égard des détails qui sont de la plus grande exactitude. J'ai vu et lu plusieurs des lettres dans lesquelles ces renseignemens ont été puisés. Les bourses d'Anvers et de Bruxelles ont éprouvé l'effet de ces nouvelles, parce qu'on ne pouvait les révoquer en doute; il y a eu une assez forte baisse. Pour nous consoler, ou au moins nous rassurer à cet égard, notre ministère a annoncé qu'il existait une contre-alliance entre l'Angleterre, la France et la Belgique; que depuis long-temps nos deux alliés s'attendaient à ce dénouement, et avaient suivi toutes les phases et préparé les moyens d'opposition. Les dernières communications de votre cabinet au nôtre, le mouvement de la flotte anglaise vers la mer du Nord, ainsi que beaucoup d'autres circonstances sont interprêtés dans un sens qui doit nous donner toute sécurité. Toutes ces paroles sont fort belles; mais reposent-elles sur des actes positifs?

Il y aurait toutes sortes de raisons pour que la nouvelle donnée par le *Courrier belge* et confirmée par notre correspondant, fût exacte. Que la Prusse qui voit, d'une part, l'esprit de liberté gronder sur toutes ses frontières, et, d'autre part, la presse de l'Allemagne libérale dévoiler l'arrière pensée ambitieuse de son système de douanes, et mettre à jour son projet d'accaparer les libertés des petits états après avoir accaparé leur commerce; que la Russie, qui, tout en s'accommodant très bien du lâche silence du gouvernement français sur la violation flagrante des traités qui conservaient à la Pologne une ombre de nationalité, sait pourtant à quoi s'en tenir sur les dispositions réelles de la France à son égard, et qui voudrait apparemment nous mettre hors d'état, non-seulement de secourir la Pologne, mais même de lui donner des regrets; que l'Autriche, qui aurait besoin d'une guerre pour régulariser sa domination dans les marches italiennes, et qui doit se lasser de faire la police là où elle pourrait faire la loi; que la Hollande, qui veut à tout prix reprendre les provinces belges, et qui n'en peut venir à bout sans la Prusse, la Russie et l'Autriche, à moins que le gouvernement de juillet ne fasse ce qu'on accuse le général Sébastiani d'avoir dit, à savoir que la France resterait neutre dans la querelle de la Belgique et de la Hollande; que ces quatre puissances fassent un traité d'alliance, c'est une chose toute naturelle. Les intérêts qui donneraient lieu au traité dont parle le *Courrier belge* existent depuis la révolution de juillet; il n'y manquait que la formule. Les ratifications, au contraire, n'étaient qu'une formule; il n'y manquait que les intérêts.

Au reste, s'il n'y a pas encore de traité, il y a en ce moment un concours de faits qui justifie toutes les présomptions et tous les bruits à cet égard. Toutes les nouvelles de Belgique sont là à guerre. La présence à Berlin de conseillers-d'état et de généraux russes est un fait dont le *Courrier belge* n'a pas donné le premier la nouvelle. La conférence de Londres se remet de nouveau à barbouiller des protocoles; c'est une sorte de courage qu'on n'a pas encore qualifié, mais qui peut s'appeler du courage diplomatique. Le *Times* annonçait qu'un nouveau traité allait être expédié par courrier, à Bruxelles et à Amsterdam; mais le *Courrier* anglais dément ce fait, et déclare que la conférence n'en est encore qu'à des projets et à des brouillons de traité. Tout cela, nous le répétons, donne de la probabilité à la nouvelle du *Courrier belge.* Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on s'entendît mieux à Berlin qu'on ne s'entend à Londres.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Barque Hiram, Cruché, Bordeaux,	V Roumage.
Brick Clemente, Martinez, Havane,	W Tufts.
Brick Venture, Cuningham, Laguna,	Gordon, Forstall & Co.
Brick Rupee, Foque, Boston,	Stetson & Avery.
Brick Bourne, Benthall, Baltimore,	Harrison, Brown & Co.
Goël. Dart, Salter, Brazoria,	Harrington.

ARRIVÉS.

Bateau à vapeur Weverly, Scott, de Louisville.
Bateau à vapeur Walter Scott, de Yazoo, avec 41 balles coton.
Bateau à vapeur Peruvian, Walker, de l'embouchure de l'Ohio, ayant deux chalans à la remorque, avec un chargement assorti.
Bateau à vapeur Cora, Streck, de Donaldson, avec 15 passagers.

MEMORANDA.

Arrivés d'ici au Havre, 19 juillet, navire Gem, Baxter; 11, le Panthéon, Drummond, et le New-Orleans; 15, le Dublin-Packet et le Hewes.

Arrivé d'ici à Bordeaux, le Montesquieu.

Arrivé d'ici au Texel, le 10 juillet, le Trescot.

Arrivé d'ici à Cadix, l'Emelia, 23 juin.

En charge au Hâvre pour ce port, navire Bolivar, partant le 1er. septembre; le Dublin-Packet, le 15 août; et le Hewes, le même jour. Le navire paquebot Illinois devait partir pour New-York le 24 août.

PAQUEBOT POUR PHILADELPHIE.
(*Le 7 septembre.*)

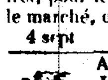
La barque **HERCULES,** capit. William Longcope, est maintenant en chargement, étant de retour de la côte: peut prendre d'autre fret, pour lequel ou passage, s'adresser à bord après le marché, ou à
4 sept SAML. P. MORGAN & CO.

A VENDRE OU A FRETER.

La belle goëlette, fine voilière, **ELIZABETH,** venant des chantiers, où elle a été entièrement réparée, doublée et chevillée en cuivre. Pour les conditions, s'adresser à
BARAU, FERIET & Co.
25 août No. 7, rue des Champs-Elisées.

A LOUER à l'année, à dater du 1er novembre—Un magasin à trois étages, ayant au second étage des chambres pour comptoirs, situés du côté nord-est de la rue Gravier, entre Magasins et Tchoupitoulas. Pour les conditions, s'adresser à
6 sept SAML. P. MORGAN & CO.

LETTRES DE CHANGE sur Philadelphie, a vendre par
6 sept SAML. P. MORGAN & CO.

TABATIERE PERDUE—Il a ete perdu hier matin, sur la levée, près des bateaux à vapeur, une Tabatière d'écaille, ronde, avec un verre sous laquelle sont des cheveux, et cercles en or. On donnera une récompense honnête a celui qui la rapportera au soussigné, rue Dauphine, No. 234.
6 sept—2 DESSOURCE QUESSAIRE.

10,000 LIVRES DE SALSEPAREILLE, à vendre par le soussigné, à des prix modérés.
6 sept FORESTIER.

$20 DE RECOMPENSE,
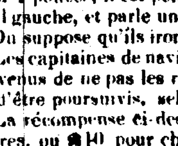
Seront données à celui qui arrêtera et mettra dans une des geoles de l'état, les nègres JEFFERSON & LEMON, absens depuis le 14 août. Jefferson est âgé d'environ 24 ans, d'une forte complexion, taille de 5 pieds 1 ou 2 pouces, ne parlant qu'anglais.

LEMON est âgé d'environ 52 ans, taille de 5 pieds, 3 ou 4 pouces, il est peintre et vitrier, il a une taie sur l'œil gauche, et parle un peu français.

On suppose qu'ils iront du côté de St.-Louis.

Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont prévenus de ne pas les recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis, selon la rigueur des lois.

La récompense ci-dessus, sera donnée pour les deux nègres, ou $10 pour chacun, en s'adressant rue Royale, No. 71, à
6 sept.—10 J. CHALARON.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
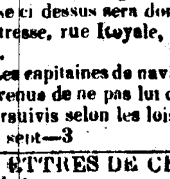
Partie marronne de chez la soussignée depuis environ vingt jours, la négresse nommée SOPHIE, très bien connue en ville comme marchande de gâteaux, ainsi que par sa forte complexion. Il est à observer qu'elle n'a pas son panier avec elle; elle est âgée d'environ 25 ans. La récompense ci dessus sera donnée à celui qui la conduira à sa maîtresse, rue Royale, ou dans une des geoles de cet état.

Les capitaines de navires et bateaux à vapeur, sont prevenus de ne pas lui donner asile, sous peine d'être poursuivis selon les lois.
6 sept—3 FEMME LAGOUTURE.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
4 sept THEO. NICOLET & CO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 7 du courant, il sera vendu au magasin d'encan: 2 boucauts Couperose, 1 caisse de Bas, 1 caisse contenant des Faulx et Pierres à huile, 1 caisse Cartes à jouer, 24 Peignes d'écaille, 3 barils Vin blanc, 2 caisses Thé, &c. 6 sept.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 7 du courant, il sera vendu au magasin d'encan, rue Toulouse: 4 balles Couvertures de laine françaises, de 3 points; 20 colis de Marchandises anglaises; Indiennes; Courtepointes, Bas, Mouchoirs Madras, Siamoises, Cravates, Gingas, Cotonnades, Mousselines, Bas bleus, Indiennes noires, Mouchoirs de deuil, &c. 6 sept

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu samedi 8 courant, à midi, à la Bourse Hewlett, la négresse MARIE LOUISE, âgée d'environ 36 ans, et sa fille de 12; Marie-Louise est bon sujet blanchisseuse, repasseuse et un peu cuisinière. Conditions, payable en tout mai prochain.
4 sept—3

PAR F. DUTILLET.

LE samedi 8 septembre prochain, il sera vendu à l'encan, à la Nouvelle Bourse, à midi.

La bâtisse en bois dans laquelle siège la Loge La Concorde, située rue Dauphine, entre les rues des Ursulines et de l'Hopital, sous les conditions que l'acquéreur démolira et enlèvera les bois provenant de la dite batisse dans les dix jours qui suivront la dite vente.

On peut se présenter pour visiter la dite maison, à toute heure du jour.

Conditions, un quart le 1er. novembre prochain, un quart le 1er. février, un quart le 1er. mai et un quart le 1er. août 1833 en billets endossés à la satisfaction des vendeurs. 30 août—3

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, jeudi, 6 septembre, à 10 heures du matin, au No. 12, rue du Bassin, entre St. Pierre et Toulouse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves, les propriétés suivantes appartenant à la succession de feu Jacob Page: le Fonds d'un Magasin de Comestibles et une quantité de Meubles. Conditions: jusqu'à $100, comptant, au-dessus de cette somme à 4 mois, en billets endossés à satisfaction. 28 aout

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—District Oriental de la Louisiane.—*Les E.-Unis contre une quantité de bijouterie,* &c.—A l'amirauté—No. 4013.—En vertu d'un mandat de saisie à moi adresse par l'honorable Cour de District des E. U. du District ci-dessus, j'ai saisi les objets suivants et en ai pris possession; savoir:

11 collerettes de dentelle, brodées; 12 pélerines *do.;* 11 *do. do.;* 4 *do. do.;* 10 *do. do.;* 3 camzous *do.;* 6 bonnets d'enfant *do.;* 4 collerettes *do.* fil; 12 mouchoirs *do.;* 1 chal *do.;* 12 collerettes *do.;* 12 *do. do.* à double rang; 9 chals *do.;* 6 pélerines *do.;* 10 collerettes mousseline *do.;* 30 bonnets *do. do.;* 6 pélerines *do. do.;* 32 bandes *do. do.;* 5 chals de dentelle noire; 5 voiles *do.;* 18 collerettes *do.;* 6 chals dentelle blanche; 6 pélerines *do.;* 2 robes dentelle garnies et brodées; 4 *do. do. do. do.;* 1 chal dentelle brodée, 6/4, première qualité; une caisse contenant 3 estampes de fantaisie, garnies en verre;* une caisse contenant 3 tableaux peints sur verre, encadrés;* une caisse contenant 4 petits tableaux peints sur verre, encadrés;* une caisse contenant 12 parapluies de soie (28 pouces); 12 *do.* 30 pouces; une boite de ferblanc contenant 40 livres de soie noire à coudre; 20 livres de couleur; 2 caisses contenant 4 jarres de champignons dans l'huile; une petite caisse contenant 36 bouquets fleurs artificielles; un carton contenant 18 bouquets fleurs artificielles; une caisse contenant 16 livres soie à coudre de couleur; 24 douzaines souliers de cuir pour enfant; en sacs, 15 jaquettes rondes; 6 *do. do.* de drap; 4 *do. do. do.* fin; 117 chemises; 13 pantalons; 42 gilets de dessous communs; 39 *do.* fins; 8½ douzaines bretelles de coton; une caisse contenant 16 paquets de 264 *bayardus* de corail; 2 colliers de corail avec des boucles d'oreilles; 18 colliers de corail et or; un collier de pierres noires; 8 bracelets de verre, 45 colliers de corail; 852 bracelets de corail; 187 *do. do.;* 320 paquets de bracelets de corail; 36 paires boucles d'oreilles de corail; 75 *do. do.;* 8 *do.* corail et or; 12 médaillons; 12 jeux boutons de corail pour chemises; 8 *do. do.* noirs; 12 épinglettes; 62 boucles d'oreilles de corail; un peigne avec bracelets de verre et de corail; 61 *bayardus* de corail; 58 colliers *do.;* 20 paires boucles d'oreilles de corail; 2 paquets cordes de guitare; 36 cartes à jouer, espagnoles; 18 bonnets de laine; 16 colliers de corail; 13 bracelets *do.;* 17 boucles d'oreilles; 447 petites phioles eau de rose; 6 douzaines gravures communes encadrées; 8 douz. bonnets; 6 douz. *do.* en cuir; une caisse contenant 9 paquets pains à cacheter; 3 douz. petits miroirs; une grosse crayons de mine de plomb noirs; 10 douz. crayons; 3 douzaines brosses à drap; 12 douz. cigarres imités; 12 douzaines peignes de corne fins; 8 douz. *do. do. do.* petits; 10 douz. *do. do.* de côté; 25 douz. *do.* pour toilette; 17 douz. tabatières de carton; 6 douz. *do.* en bois; 4 caisses contenant chacune 60 douz. paquets (en tout 240 douz. paquets) cartes à jouer; 45 caisses vermicelle et macaroni.

*Non saisies dans l'affaire ci dessus.

Les dits objets sont maintenant *libellés* dans la dite Cour; et, par le présent, je cite le propriétaire ou les propriétaires, et toute et chaque autre personne ou personnes ayant ou prétendant avoir aucun droit, titre ou interêt dans ou à ces objets; et les somme d'être et de paraitre devant une Cour de District pour le district ci-dessus mentionné, qui sera tenue dans la ville de la Nouvelle Orléans, le 17 septembre 1832, pour déduire les raisons, s'ils en ont, ou s'ils peuvent, pour lesquelles les dites marchandises ne seraient pas décrétées de vente, comme acquises aux E. Unis, et leur produit distribué conformément à la requête des *libellants.*
L. C. BACON.
4 sept—7 Depuié marshal.

Avis du Shériff aux personnes qui doivent des taxes.

TOUTES les personnes dont les reçus ont été remis entre les mains du Shériff par le Trésorier, à l'effet d'obtenir le paiement des taxes arrierées pour l'année dernière et qui ont négligé de se rendre aux appels réitérés qui leur ont été faits, sont prévenues que le Shériff saisira, pour le montant des dites taxes, les propriétés de ceux qui n'auront pas payé d'ici au 20 du courant. G. W. MORGAN,
4 sept—9.2os Shériff.

VINS, HUILE &C.

EN débarquement du brick Delight de Marseille, 500 barriques vin rouge; 90 quarts de barriques madère de Marseille, 60 do. Catalogne, 1000 caisses vin rouge, 400 barils muscat, 900 caisses do. 150 paniers huile d'olive, 100 caisses do. 100 caisses anchoix, 2 pipes brandy, 3ème épreves, tous ces articles ayant droit au drawback, à vendre à des conditions avantageuses par
AMB. LANFEAR,
no. 118 rue du Canal.
ou chez W. A. J. MONTGOMERY,
4 sept—1m no. 58 rue de la Douane.

UN ancien teneur de livres de Bordeaux, désirerait trouver une place dans une maison de commerce quelconque, à pouvoir y être occupé pour cette partie, une, deux ou trois heures par jour seulement, depuis six heures du soir jusqu'à neuf. S'adresser au bureau du journal. 4 sept—10.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE du Kentucky, à vendre par FOSTER & HUTTON,
4 sept No. 77 rue du Canal.

A VENDRE.—Une machine à vapeur du pouvoir de dix chevaux, faite à ordre, et emportée de New-York, le printemps dernier, à bon marché, à vendre par SAML. P. MORGAN & CO.
Encoignure des rues Gravier et du Camp, No. 43.
4 sept.

TIR AU PISTOLET.
Encoignure des rues des Bons Enfans et des Champs-Elysées, sur le Rail Road.

MESSRS. JUSSELIN & CO. ont l'honneur de prevenir les amateurs qu'ils ouvriront demain dimanche, un TIR AU PISTOLET, dans le genre de celui de Lepage de Paris. Ils se proposent d'y réunir tous les agrémens dont cette sorte d'exercice est susceptible, et ils espèrent répondre complètement aux désirs de ceux qui voudront bien honorer ce tir de leur présence, qui sera également ouvert tous les jours de la semaine, à 4 heures de l'après-midi.

☞ On tirera QUATRE coups de pistolets pour UN ESCALIN. 1er. sept—10

BOIS de chalan de toute qualité à vendre, savoir: Madriers, Planches, Voliches, Lambourdes, lattes et Bois de Cordes. S'adresser à P. A. C. Poursine, chez Madame Roland, encoignure des rues Tchoupitoulas et St. Jacques, près de la guildive de M. Millaudon, fauxbourg de l'Anonciation.
23 août—10

E. Merrit contre Haywood Pierce.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseillé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi 8 octobre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, le nègre nommé Hartwell, saisi dans l'affaire ci dessus.
4 sept L. DAUNOY, marshal.